



LYCÉE **Baccalauréat Professionnel** **Conduite et Gestion de l'Entreprise VitiVinicole (CGEVV)**



Pour des métiers de terrain tournés vers le respect des terroirs et la passion du vin...

Taux de réussite aux examens :
80% en 2024 et 80% sur 4 ans

L'AgroCampus Nîmes-Rodilhan Marie Durand est un établissement d'enseignement dépendant du Ministère de l'Agriculture. Il regroupe 3 centres de formation : le lycée, le CFAA pour les formations en apprentissage et le CFPPA pour les formations adultes.

Idéalement situé, proche de la gare, desserte directe par autocars. A 10 km de Nîmes, ville étudiante agréable au patrimoine riche.

L'AgroCampus dispose d'un **internat**.

Carte des enseignements optionnels originale de cette formation sur notre établissement :

- Hippologie et Équitation
- Cinéma et Audiovisuel

Points +

- **Classes à petits effectifs**

- **Des pratiques pédagogiques variées** : pédagogie de projets, travaux pratiques

- **Des infrastructures sur site** : domaine viticole, cave, caveau de vente qui facilitent les apprentissages sur le terrain

- **Sections sportives en rugby et volley**, mises en œuvre en partenariat avec les clubs, associations et fédérations sportives de proximité

- **Sections européennes en anglais et en espagnol** permettant de découvrir d'autres pratiques professionnelles et culturelles, valorisées par des stages à l'étranger (Canaries, Malte...).

+ D'INFOS :
En scannant ce QR Code



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Atteindre une qualification technique et professionnelle
- Former de futur(e)s professionnel(le)s du secteur de la viticulture et de l'œnologie, pour la production viticole et l'élaboration du vin : salarié(e)s et responsables d'exploitations viticoles, salarié(e)s chef(fe) de cave, commerciaux



PUBLIC CONCERNÉ

& conditions d'admission

Élèves en recherche d'une formation pratique, d'une technique solide en phase avec les réalités du secteur de la viticulture et de l'œnologie.

Conditions d'admission :

- Être orienté(e) en seconde professionnelle « Productions » par le conseil de classe de troisième.
- Présenter au lycée le dossier de candidature selon les modalités proposées lors des phases d'orientation (fiche de liaison).
- Être affecté(e) au lycée par la commission académique départementale (procédure Affelnet).



POURSUITE D'ÉTUDES

Pour les élèves qui souhaitent poursuivre après le baccalauréat professionnel et qui ont des capacités d'analyse, d'autonomie et de travail scolaire, le **lycée de l'AgroCampus Nîmes-Rodilhan Marie Durand** propose un **Brevet de Technicien Supérieur Agricole (BTSA) en Viticulture Œnologie**.

Transport, hébergement, restauration
Fiche détaillée du contenu de formation



Version Juillet 2024

Accessibilité aux personnes en situation d'handicap

AgroCampus Nîmes Rodilhan Marie Durand
Chemin des Canaux - 30320 RODILHAN
04 66 20 67 67 / epl.nimes@educagri.fr
www.epl.nimes.educagri.fr

Suivez-nous sur :

